Image not found or type unknown

Liquidation judiciaire et caution pret immo

Par **fabien22**, le **24/09/2010** à **10:34**

Bonjour,

Après avoir été en liquidation judiciaire avec une clôture pour insuffisance d'actif (entreprise en nom propre), la banque veut se retourner contre ma femme pour le remboursement du reste du prêt bancaire (47.000 €).
Cette action est-elle légale ?
Peut-on avoir des recours ?
si elle doit rembourser, quelle la part légale de son revenu disponible sasissable ?

merci de tout coeur pour vos réponses,

Fabien

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés